

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 18 juin 2017

Orges	9 h 00	Culte. S. Jaccaud Blanc.
Villars-Burquin	9 h 15	Culte. J.-N. Fell.
Rances	10 h 00	Culte réfugiés. Cène. Après-culte. Baptême. T. Rakotoarison.
Champvent	10 h 00	Culte «Précarités». T. Aubert.
Grandson	10 h 15	Culte. S. Jaccaud Blanc.
Vugelles	10 h 30	Culte. J.-N. Fell.
Lignerolle	10 h 45	Culte de l'Abbaye. A. Gelin.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} et 3^e dimanche du mois, messe à 9 h 30 à Baulmes



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Conseil général - Convocation

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance le:

jeudi 15 juin 2017 à 20h00 en salle du Conseil (Route de Vugelles 3)

L'ordre du jour se présente comme suit:

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de la séance du 13 décembre 2016
4. Assermentations
5. Préavis municipal N° 2017-01 «Gestion et comptes de l'année 2016», rapport de la commission de gestion, discussion et vote
6. Préavis municipal N° 2017-02 «Arrêté d'imposition pour l'année 2018», rapport de la commission de gestion, discussion et vote
7. Préavis municipal N° 2017-03 «Fixation des indemnités du syndic et des membres de la Municipalité et fixation des indemnités du président, du secrétaire et du bureau du Conseil général», rapport de la commission de gestion, discussion et vote
8. Préavis municipal N° 2017-04 «L'adoption des statuts et l'adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district du Jura-Nord vaudois», rapport de la commission, discussion et vote
9. Nomination du bureau du Conseil
10. Nomination de la commission de gestion
11. Nomination de la commission de circulation
12. Nomination de deux délégués et d'un suppléant au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Vallon de la Baumine (AIVB)
13. Communications de la Municipalité
14. Divers et propositions individuelles

Le bureau du Conseil

Greffe municipal Contrôle des habitants Bureau des étrangers

Fermeture exceptionnelle du bureau

En raison d'un cours suivi par la préposée, le bureau sera **FERMÉ** le:

jeudi 15 juin 2017

En remplacement, il sera **OUVERT** le:

lundi 19 juin 2017 de 9h00 à 11h00

Merci de votre compréhension.

Greffe municipal



BAULMES

www.baulmes.ch

Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

Tirs à 300 m

Mercredi 14 juin 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 21 juin 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 28 juin 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 5 juillet 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 19 juillet 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 9 août 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 16 août 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

Fermeture des bureaux du Greffe, Bourse Police des étrangers et Contrôle des habitants

Nous vous informons que nos bureaux seront exceptionnellement **FERMÉS**, le:

jeudi 15 juin 2017

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Les préposées

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le:

**vendredi 23 juin 2017 à 19 h 00
au chalet de Grange-Neuve
selon ordre du jour à paraître**

Le bureau du Conseil



RANCES

Conseil général - Convocation

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire, le:

**mardi 20 juin 2017 à 20h00
à l'annexe de la grande salle**

Ordre du jour:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2016
3. Admission et assermentation de nouveaux membres
4. Préavis du Service intercommunal d'adduction d'eau Rances - Valeyres-sous-Rances N° 01/17 bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2016 + rapport de la commission
5. Préavis municipal N° 01/2017 comptes communaux 2016 + rapport de la commission de gestion
6. Préavis municipal N° 02/2017 arrêté d'imposition pour 2018 + rapport de la commission de gestion
7. Préavis municipal N° 03/2017 - Demande de crédit supplémentaire pour des travaux d'adduction d'eau sur les alpages (présentation du Bureau Montanum) + rapport de la commission
8. Préavis municipal N° 04/2017 - Demande de crédit supplémentaire pour des travaux de remise en état de la route de la Scie + rapport de la commission
9. Préavis municipal N° 05/2017 - Nouveaux statuts de l'Association scolaire intercommunale (ASIOR) + rapport de la commission
10. Préavis municipal N° 06/2017 - Fusion des organisations régionales de protection civile du district Jura Nord-vaudois, adoption des nouveaux statuts + rapport de la commission
11. Renouvellement du bureau du Conseil et nomination de la commission de gestion
12. Communications de la Municipalité
13. Divers et propositions individuelles

Les personnes souhaitant faire partie des membres du Conseil général sont priées de s'annoncer préalablement à l'assemblée auprès du Président, Monsieur Patrick Simonin, afin qu'elles puissent être assermentées.

Le Bureau

A l'issue de ce Conseil général, la Municipalité a le plaisir d'inviter les conseillers(ères) **pour un apéritif, en l'honneur de la nomination des députés au Grand Conseil vaudois, issus du notre Commune.**

Requête en abattage d'arbre Réf. 03/2017

Situation: Parcelle 247
Propriété de: Philippe Thibaud
Essences: 1 cerisier
Motif: Etat sanitaire

Affichage au pilier public du 30.05.2017 au 19.06.2017.

Les oppositions peuvent être déposées au greffe municipal durant les heures d'ouverture du bureau (mardi de 18h30 à 19h30) ou sur rendez-vous au N° 024 459 20 41.

La Municipalité

Fermeture de la déchetterie

En raison de travaux dans la zone d'accès à la déchetterie:

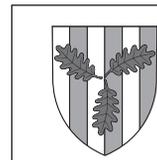
- Fermeture du dépôt de branchages, du lundi 12 juin au samedi 24 juin 2017
- Dernier jour d'accès dans la zone, le mardi 13 juin 2017
- Fermeture de la déchetterie, le samedi 17 juin et le mardi 20 juin 2017
- Réouverture de la déchetterie, le samedi 24 juin 2017

Durant ces travaux, des containers à sacs taxés seront mis à votre disposition sur la place de lavage en face de la grande salle.

Tous les autres types de déchets ainsi que le compost et le dépôt de branchages ne pourront pas être pris en charge durant les travaux.

Merci de votre compréhension

La Municipalité



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Conseil général - Convocation

Les citoyennes et citoyens de Champvent sont convoqués en assemblée du Conseil général le:

**mardi 27 juin 2017 à 20h00
au bâtiment communal, salle du Conseil**

avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel
2. Lecture du procès-verbal de la séance du Conseil général du 6 décembre 2016
3. Assermentation des nouveaux membres
4. Préavis municipal N° 1/2017 sur la gestion et les comptes de la Commune de Champvent durant l'année 2016 - rapport de la commission de gestion - débat et décision
5. Préavis municipal N° 2/2017 concernant l'arrêté d'imposition 2018 - rapport de la commission de gestion - débat et décision
6. Préavis municipal N° 3/2017 concernant le nouveau règlement du Conseil général - rapport de la commission - débat et décision
7. Préavis municipal N° 4/2017 concernant la fusion des ORPC (organisation régionale de la protection civile) du district Jura-Nord vaudois - rapport de la commission - débat et décision
8. Préavis municipal N° 5/2017 concernant l'assainissement du bruit routier à Essert-sous-Champvent - rapport de commission - débat et décision
9. Préavis municipal N° 6/2017 concernant l'aménagement d'un vestiaire supplémentaire au battoir - rapport de la commission - débat et décision
10. Nomination des membres délégués au Conseil intercommunal de l'AIVB
11. Renouvellement du bureau du Conseil
12. Renouvellement de la commission de gestion
13. Communications de la présidente du Conseil
14. Communication de la Municipalité
15. Interventions individuelles

Le bureau du Conseil

Peuvent être demandés dès maintenant au greffe municipal: copie des préavis et du procès-verbal portés à cet ordre du jour.

Fauchage des banquettes et entretien des murets

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs concernés qu'ils ont le devoir de faucher les banquettes ou bordures au droit de leurs parcelles et d'entretenir les murets donnant sur le domaine public.

Destruction des plantes nuisibles

Les propriétaires et agriculteurs ont également l'obligation de détruire les chardons, la folle avoine et toutes autres plantes nuisibles. Ce travail doit avoir lieu avant la formation de la graine.

Elagage des arbres et arbustes

En application des dispositions du Règlement d'application de la loi sur les routes, il est rappelé aux propriétaires que les ouvrages, plantations, cultures ou aménagements extérieurs importants ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation.

Article 8 : (...) Les hauteurs maxima admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :
a. 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue
b. 2 mètres dans les autres cas

Les branches qui dépassent les limites de propriété et peuvent gêner le passage des véhicules ou des piétons doivent être coupées.

Les prescriptions du Code rural sont également applicables.

La Municipalité remercie les propriétaires de se conformer aux directives ci-dessus d'ici fin juin 2017.

A l'échéance, les travaux de taille nécessaires seront exécutés par une entreprise spécialisée, sans avertissement préalable, aux frais des propriétaires.

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Greffe municipal Contrôle des habitants Bureau des étrangers

En raison de cours suivis par la préposée, le bureau sera **fermé** le:

jeudi 15 juin 2017

Merci de votre compréhension.

Y. Vaudroz

Autorisation

Dans sa séance du 6 juin 2017, la Municipalité a autorisé MM. Turin à effectuer les travaux suivants :

Parcelle N°: 38

ECA N°: 117

Nature de l'ouvrage: Pose d'une cabane de jardin, dimensions 2033 x 2233 x 2300 mm.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 6 juin 2017, la Municipalité a autorisé M. Beauverd à effectuer les travaux suivants :

Parcelle N°: 532

ECA N°: 409

Nature de l'ouvrage: Installation d'une cabane de jardin, dimensions 3 x 2 m.

La Municipalité

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances est convoqué le:

mercredi 28 juin 2017 à 20h00

Grande salle - Salle des sociétés, 1^{er} étage



VALEYRES SOUS RANCES

Ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 mars 2017
4. Assermentations
5. Préavis N° 01/17: Bilan et comptes de fonctionnement 2016 du Service Intercommunal d'Adduction d'Eau Rances-Valeyres-sous-Rances (SIAERV)
6. Préavis N° 07/17: Statuts de l'Association Scolaire Intercommunale d'Orbe et Région (ASIOR)
7. Préavis N° 08/17: Bilan et comptes de fonctionnement communaux 2016
8. Préavis N° 09/17: Adoption des statuts et adhésion à l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois (ORPC)
9. Rapport de gestion de l'année 2016
10. Elections réglementaires
 - a. du président
 - b. du vice-président
 - c. de 2 scrutateurs + 2 suppléants
 - d. de la commission de gestion
 - e. de la commission des finances
11. Communications des délégués aux associations communales; commission de gestion et des finances
12. Communications du président du Conseil général
13. Communications de la Municipalité
14. Divers et propositions individuelles.

Toutes les pièces relatives aux différents objets présentés lors du Conseil général peuvent être consultées auprès du greffe municipal, aux heures d'ouverture du bureau, le lundi de 16h30 à 18h30 ou le jeudi de 7h30 à 9h30 ou sur le site interne : www.valeyres-sous-rances.ch.

Vous pouvez prendre connaissance des différents préavis municipaux, annexes et autres pièces sur le site internet, onglet «Municipalité»; Préavis municipaux. Les personnes qui désirent se faire assermenter sont priées de s'annoncer au préalable auprès du président, Dominique Streckeisen (079 517 49 99), dominique.streckeisen@softwareone.com.

Le bureau du Conseil



VUGELLES LA MOTHE

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de Vugelles-La Mothe est convoqué le:

jeudi 29 juin 2017 à 19h30

Ordre du Jour :

1. Appel
2. Lecture du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2016
3. Démissions/assermentations des nouveaux membres
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis N° 2017-01: Comptes 2016 et rapport de gestion
6. Préavis N° 2017-02: Arrêté d'imposition 2018

7. Préavis N° 2017-03: L'adoption des statuts et l'adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois.
8. Préavis N° 2017-04: Chemin piétonnier et piste cyclable bordant l'Arnon entre La Mothe et Vugelles.
9. Nomination du président et du vice-président du Conseil général
10. Nomination des membres du bureau du Conseil général
11. Nomination d'un suppléant à la Commission de gestion
12. Interventions individuelles

Le bureau du Conseil

Les préavis et leurs annexes sont à disposition au bureau du greffe municipal.



SERGEY

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de la Commune de Sergey est convoqué en séance le:

**mercredi 21 juin 2017 à 20h00
à la salle de Commune**

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2016.
3. Préavis 01/2017: Octroi d'autorisations générales pour la législature 2016/2021.
Rapport 01/2017 de la commission permanente.
4. Préavis 02/2017: Comptes 2016.
Rapport 02/2017 de la commission de gestion.
5. Préavis 03/2017: Arrêté d'imposition pour l'année 2018.
Rapport 03/2017 de la commission de gestion.
6. Préavis 04/2017: Adoption des statuts et adhésion à l'ORPC.
Rapport 04/2017 de la commission permanente.
7. Préavis 05/2017 : Statuts de l'association scolaire intercommunale d'Orbe et environs.
Rapport 05/2017 de la commission permanente.
8. Nomination du bureau du Conseil général.
9. Communications de la Municipalité, divers.

Les personnes ayant leur majorité sont les bienvenues.

Le bureau du Conseil



L'ABERGEMENT

Stand de tir de L'Abergement

Tir militaire et jeunes tireurs

Jeudi 15 juin 2017 de 17h30 à 20h00

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport !

Merci de respecter les sécurités mises en place !
La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité

Avis aux propriétaires

Conformément à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et aux directives cantonales en la matière, la Municipalité de L'Abergement informe les propriétaires de terrains à bâtir situés dans la Commune qu'elle révisé actuellement son plan général d'affectation.

Avant l'élaboration de tout projet, les intéressés sont priés de prendre contact avec la Municipalité, celle-ci se réservant le droit de faire application de l'art. 77 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985, pour refuser tout projet de construction qui serait contraire aux planifications envisagées, mais non encore soumises à l'enquête.

Cet avis délie la Municipalité des obligations découlant de l'article 78 LATC. En conséquence, aucune prétention d'indemnité pour des projets établis selon les règles actuelles ne sera prise en considération par l'autorité.

Cet avis tient lieu d'information officielle.

La Municipalité



SUSCÉVAZ

Tour de Jeunesse Method-Suscévaz 2017

La population est informée de l'organisation du **Tour de Jeunesse** qui se tiendra pour la quatrième année consécutive à Suscévaz:

**du vendredi 16 au dimanche 18 juin 2017
à la route d'Ependes 8**

Une déviation routière sera posée.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

La Municipalité

Avis d'enquête publique N° 2017-5019

Commune: Suscévaz
Propriétaires: Mangone Tony et Chiara, route de Treycovagnes 2, 1437 Suscévaz

Requérant/auteur des plans: Tony Mangone architecte, rue du Nord 1, 1401 Yverdon-les-Bains

Promettant acquéreur: ---

Coordonnées: 534.320/179.585

Parcelle N°: 61

ECA N°: 89a

CAMAC N°: 168476

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Agrandissement et aménagement des combles d'une ferme

Adresse de l'ouvrage: Route de Treycovagnes 2 - Suscévaz

Dérogation requise: Dérogation à l'article 8 (limite de construction), application de l'art. 73 du RPGAC

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Suscévaz, route de Method 11, **du 14.06.2017 au 13.07.2017.**

Délai d'opposition: 13.07.2017

La Municipalité

Dispense d'enquête N° D-2015-001-I-M

Dans sa séance du 29 mai 2017 en application de l'art. 111 de la loi sur l'aménagement



SUSCÉVAZ

du territoire et des constructions (LATC), la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales et réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête publique et délivré un permis de construire à et pour :

Propriétaires: Chiara et Tony Mangone

Droit distinct et permanent: Néant

Promis vendu: Néant

Auteur des plans: Tony Mangone, architecte

Nature des travaux: Piscine hors sol démontable 20 m³

Situation: Village

Adresse de l'ouvrage: Rte de Treycovagnes 2 – 1437 Suscévaz

Parcelle N°: 61

ECA N°: 89

Coordonnées: 534.304 / 179.593

Degré de sensibilité au bruit: III

Dérogations: Néant

Le dossier peut être consulté auprès du greffe municipal.

La Municipalité

Abonnements de bus Rentrée 2017-2018

A tous les futurs élèves du secondaire

Les élèves habitant à Suscévaz, qui seront scolarisés à Yverdon à la rentrée d'août 2017, sont priés de passer au bureau communal ou de déposer dans la boîte aux lettres de la maison de Commune, sous enveloppe, en mentionnant leur nom et adresse **avant le lundi 26 juin 2017:**

- **Une photo passeport récente pour les nouveaux élèves.**
- **Une copie de l'abonnement pour le renouvellement d'abonnements.**

Les élèves désirant changer de photo peuvent également amener une nouvelle photo.

Le cas échéant, vous pouvez vous procurer l'abonnement de bus directement chez Car-Postal que vous paierez sur place et qui vous sera remboursé sur quittance à la Commune.

Ouverture du bureau: lundi de 17h00 à 19h00 et mercredi de 8h00 à 12h00.



LIGNEROLLE

Demande de permis de construire (P)

Commune: Lignerolle

Compétence: (M) Municipale

CAMAC N°: 171574

Parcelles N°: 285 et 628

Coordonnées (E/N): 2525170/1177210

Nature des travaux: Construction nouvelle. Construction d'un mur de soutènement

Situation: En Sonville 2

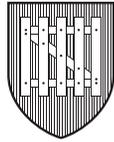
Propriétaires, promettants, DDP: Steiner Nicole, Jupa Shpendim, Jupa Ali

Auteur des plans: Varidel David BR Plus Ingénieurs SA

Demande de dérogation: --

L'enquête publique est ouverte du 14.06.2017 au 13.07.2017.

La Municipalité



LES CLÉES

Autorisation 4/17

Conformément aux dispositions de l'article III LATC, la Municipalité, dans sa séance du 29 mai 2017, a autorisé **la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit** du bâtiment ECA N°11, parcelle N° 235, propriété de M. André Buchs, à La Russille.

La Municipalité

Autorisation 5/17

Conformément aux dispositions de l'article III LATC, la Municipalité, dans sa séance du 29 mai 2017, a autorisé **la rénovation de la remise** du bâtiment ECA N° 87, parcelle N° 188, propriété de Marinette et Christian Benoit, à La Russille.

La Municipalité



ORGES

Changement de secrétaire

Nous vous informons que M^{me} Aurélia Bally a quitté ses fonctions le 1^{er} avril 2017, et que sa remplaçante est **M^{me} Corinne Woëts.**

Le bureau communal reste ouvert le mardi de 14h00 à 15h00 et de 18h00 à 19h00.

La Municipalité remercie chaleureusement M^{me} Bally pour ses excellents services pendant ses nombreuses années.

Merci de votre compréhension.

La Municipalité

Conseil général - Convocation

Les membres du Conseil général sont convoqués à l'assemblée ordinaire le:

**mercredi 21 juin 2017 à 20h 00
à la salle du Conseil, au Collège**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2016
4. Admissions - démissions
5. Nomination du bureau (1 président, 1 vice-président, 2 scrutateurs et 2 suppléants)
6. Nomination de la commission de gestion (3 membres au minimum et 2 suppléants)
7. Préavis N° 01-2017 concernant l'adoption des statuts et l'adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois - rapport de la commission de gestion - débat - décision
8. Préavis N° 02-2017 concernant les comptes 2016 de la Commune - rapport de la commission de gestion - débat - décision
9. Rapport de gestion de la Municipalité
10. Communications municipales
11. Interventions individuelles et divers

Tous les documents portés à l'ordre du jour sont déposés à la salle du Conseil au collège pour consultation. Des copies peuvent être demandées au Greffe municipal.

Petit rappel :

Toute personne résidant dans la Commune, âgée de dix-huit ans révolus, peut assister aux séances du Conseil général et être assermentée pour y participer. Les personnes étrangères, hommes et femmes, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis 10 ans au moins et domiciliées dans le canton depuis 3 ans au moins, peuvent également être assermentées pour participer au Conseil général.

Nous vous invitons cordialement à y participer, vous contribuerez ainsi à la bonne marche de notre Commune.
Le président



de la Jeunesse de Vugelles/Orges

**Dimanche 25 juin 2017 à 11 h 00
au Battoir d'Orges**

**Brunch
et**

tournoi de jeux sans frontières par équipes

Prix: Fr. 30.- par personne / Enfants jusqu'à 14 ans: Fr. 2.- par année

Inscription au 078 733 10 93 jusqu'au 18 juin 2017

Perusset

Grand'Rue 22
1446 Baulmes
boucherieperusset.ch
T 024 459 14 02



Actions de la semaine

Cordon bleu à Fr. 28.— /kg
Merguez à Fr. 23.50/kg

Association des raccordés du chauffage à distance de Baulmes

Les membres de l'**ARCAD** sont convoqués en

assemblée générale statutaire

**le mercredi 14 juin 2017
à 19h30**

**à la salle des Sociétés de
l'Hôtel de Ville de Baulmes**

A l'issue de la séance, nous partagerons une agape concoctée par le comité.

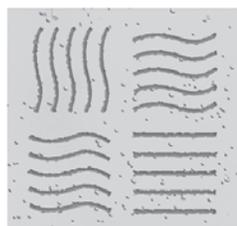
Au plaisir de vous compter nombreux à cette AG.

Assemblée ouverte à toute personne intéressée.

Le comité d'ARCAD

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



- **Massages...**
 - relaxant
 - ayurvédique
 - neuro-musculaire
 - aux pierres chaudes
- **Coaching**
- **Thérapie Polarity**
- **Questions sociales**
 - renseignements,
 - conseils, etc.

Audrey Roncière

Masseuse, animatrice
en atelier créatif
et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach,
thérapeute Polarity
et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle



Fête de l'Abbaye des Laboueurs de Mathod

Les 24, 25 et 26 juin 2017



Judi 22 et vendredi 23 juin 2017

18h30 Caveau de l'Abbaye tenu par le groupe «La Meute». Petite restauration.
Vendredi: Animation «The Battle Borns»

Samedi 24 juin 2017

12h00 Repas sous cantine. Ouvert à tous.
19h00 **Couronnement des rois.** Cortège - Vin des Rois - Tombola. Bal avec «Petra Music»

Dimanche 25 juin 2017

12h00 Banquet - Partie officielle - Tombola.
16h00 Cortège - **Verrée de la Commune de Mathod.**
18h00 **Remise du drapeau.** Animation: *Yodler c'est ma passion...* **Albert Graf**, suivi du bal avec «Petra Music»

Lundi 26 juin 2017

12h00 Repas familial.
19h00 **Grand cortège costumé** - Ecoles - Troupe à chevaux - Groupes et chars. Bal avec «Duo Temptation»

Les 3 soirs: REPAS À LA CARTE - CARROUSELS - BARS

Musique de fête: **Fanfare de Cheseaux**

Judi et vendredi, 19h00, place de fête, **distribution des roses** et coups de main bienvenus.

Venez vivre une fête extraordinaire... se recommande le conseil de l'Abbaye



Samedi 17 juin 2017 à 19h30

FINALE PROMOTION EN 3^E LIGUE

FC CHAMPVENT - FC ESPAGNOL LAUSANNE

**Menu chez Colette:
Paëlla**

Ballon de match par Moll SA, Baulmes et Sabag SA, Denges



Ecrivain public

Lettres Retrouvées
Ria Matile

Chemin Sous-Bois 1 -1435 Essert-Pittet
077 452 80 19
lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter !

Dans votre région, votre écrivain public...
... prépare votre courrier, discours ou poème;
... corrige votre document ou le réécrit;
... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.



RENAULT
Passion for life

Route de Lausanne 1 - 1400 Yverdon-les-Bains
Neuves | Occasions | Atelier | Carrosserie | Location

Le FC Champvent, en collaboration avec le garage Renault Y-CARS à Yverdon, met à votre disposition un service de navette gratuit, afin d'assurer, avec votre véhicule, la liaison entre Champvent et votre domicile.

Y-CARS SA
YVERDON-LES-BAINS
Tél. 024 425 48 50
www.y-cars.ch



Bar dès 16h00

Dîner de soutien
Vendredi 23 juin 2017
Grande salle

Réservations:
Claude Meylan
079 769 74 71
info@fc-champvent.ch



Votre spécialiste en gestion des déchets

Laurent Bader

Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3
1445 VUITEBCEUF

Fixe: +41 24 459 25 75

Fax: +41 24 459 25 76

Mobile: +41 79 206 52 37

laurent.bader@badermetaux.ch
www.badermetaux.ch

Passa sempre!..

Menu proposé par :

**Nicolas
& sa Brigade**

Service assuré par l'Ecole Hôtelière

11h30 apéritif offert par
la commune de Champvent

12h30 repas

Vins sélectionnés :

Vin blanc	13 Coteaux (Cave des 13 Coteaux)	20.-
Vins rouges	Equinoxe Pinot - Garanoir (Ch. Leuenberger)	25.-
	Pinot Noir (D.& A. Gass)	28.-
	Aurore de Gamay XIII Or (Cave des 13 Coteaux)	35.-

Menu

Méli - Mélo de salade gourmande

Caille aux raisins
Tombée d'épinards aux petits légumes

Sorbet exotique pétillant

Entrecôte de boeuf, beurre maison
Sauté de légumes Thai
Pommes de terre provençales

Planchette de fromages

Surprise glacée by Nico

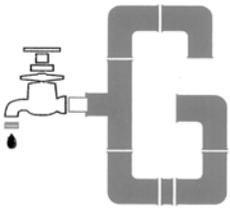
Café, mignardises

Fr. 130.-

MAGNIFIQUE TOMBOLA

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Fax 024 459 19 64
E-mail: info@baulmes.ch



sanitaire chauffage
Gaillard Etienne
Tél. 024 441 53 01 • 079 206 98 56



Système d'aspirateur centralisé
Représentant régional
allaway
LIGNEROLLE

INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

Canicule: Rester au frais

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés.

PROTÉGEONS-NOUS !

Conseils en cas de grandes chaleurs

Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors

Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant,
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le 144

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires.

Il faut agir immédiatement! Faire boire et rafraîchir la personne.

Source: www.vd.ch/canicule



Ecole de Musique
CHAMPVENT - BAULMES

ECOLE DE MUSIQUE

CHAMPVENT-BAULMES & ENVIRONS



école de musique
multisite
www.multisite.ch











Cours de musique - www.EmCB.ch - 024 459 19 10

- **Eveil musical** maman-enfant (0-4 ans)
- **Initiation musicale** dès 4 ans
- **Instruments** dès 8 ans
- **Solfège** dès 8 ans
- **Ensemble musical** des jeunes

La formation est reconnue par la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV) et l'Association Suisse des Musiques (ASM).

INSCRIPTION JUSQU'AU 30 JUIN 2017

BULLETIN

DES

AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipale de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Fax 024 459 19 64
Courriel: info@baulmes.ch

Blagues

C'est l'histoire de quatre individus: Chacun, Quelqu'un, Quiconque et Personne: Un travail important devait être fait, et on avait demandé à Chacun de s'en occuper. Chacun était assuré que Quelqu'un allait le faire, Quiconque aurait pu s'en occuper, mais Personne ne l'a fait. Quelqu'un s'est emporté parce qu'il considérait que ce travail était la responsabilité de Chacun. Chacun croyait que Quiconque pouvait le faire, mais Personne ne s'était rendu compte que Chacun ne le ferait pas. A la fin, Chacun blâmait Quelqu'un, du fait que Personne n'avait fait ce que Quiconque aurait dû faire.

Un homme marche tout seul dans le désert, son chameau s'est enfuit avec l'eau et la nourriture.

Au bout d'un moment il voit un marchand. Il s'approche de lui et dit:

- De l'eau, s'il vous plaît de l'eau !
- Désolé, moi je n'ai pas d'eau, je ne vend que des cravates ! répond le marchand
Alors l'homme reprend sa route, il est de plus en plus fatigué et le soleil brille haut dans le ciel.

Quelques heures plus tard l'homme voit un deuxième marchand. Mort de soif il s'avance vers lui à genoux. Et il lui dit:

-De l'eau.. s'il..vous...plaît !
- Ah non, désolé, moi je ne vend que des cravates !

Alors l'homme reprend sa route. Une demi-heure plus tard il tombe sur un troisième marchand. L'homme s'avance avec difficulté (il rampe) et dit à bout de souffle:

- De l'eau... je...vous...en supplie...de l'eau !

- Ah désolé mon bon monsieur, je ne vend que des cravates moi. Mais un peu plus loin, dans cette direction il y a un bistro.

- Merci... Merci beaucoup !

Alors l'homme va en direction du bistro, cinq minute plus tard il le voit enfin le bistrot. Il commence à courir et arrive enfin à l'entrée du bar, il s'écroule pratiquement sur le comptoir et demande :

- De l'eau s'il vous plaît de l'eau !

Et le serveur lui répond :

- Ah désolé monsieur mais ici on ne sert que ceux qui ont des cravates !

C'est un citron et une vache qui font un casse, le citron dit :

- Plus un zeste !

La vache se retourne sur les otages et rajoute :

- Que personne ne bouze !

CERUTTI MAÇONNERIE

1422 Grandson

Neuf et rénovation
Aménagements - Fouilles

**DEVIS GRATUIT
ET SANS ENGAGEMENT**

Travail soigné - Prix concurrentiels

078 623 44 26

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans
à votre service

www.solcreations.ch
021 887 74 30
024 426 07 26



EQUILIBRE

La kinésiologie est une méthode douce qui permet d'identifier l'origine d'un blocage physique ou émotionnel et d'en libérer le stress.

Le corps retrouve ainsi ses pleines ressources pour se mettre en mouvement et atteindre ses objectifs.

La kinésiologie peut vous aider dans les domaines suivants :

- Troubles du sommeil, fatigue
- Stress et angoisses
- Phobies
- Etape de vie difficile
- Comportement limitant
- Manque de confiance en soi
- Douleur inexplicquée
- Douleurs chroniques : ventre, dos, migraines
- Troubles alimentaires
- Difficultés d'apprentissage

Christel Besuchet, kinésiologue diplômée, agréée ASCA

Rue en Parchet 3A - 1372 Bavois - Tél. 078 624 76 03

www.equilibre-kinesiologie.ch



Stores

Vente - Réparation

Patrik Jaccard

Le Noux - 1439 RANCES

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores
intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Nouveau: porte de garage à lamelles

Avant l'arrivée des bêtes! Pensez aux moustiquaires

ACTIONS

**10% sur les stores toiles
5% sur les moustiquaires**

Validité: 30 juin 2017

ACTIONS

Avec Général Stores, les insectes restent dehors!

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch